

**VRIESKIST
CONGÉLATEUR
GEFRIERTRUHE
CHEST FREEZER**

ZANKER

ZKC 220A

ZKC 300A

ZKC 390A

**GEBRUIKSAANWIJZING EN INSTALLATIE
NOTICE D'UTILISATION
MONTAGE- UND GEBRAUCHSANLEITUNG
OPERATING AND INSTALLATION MANUAL**

NL

F

D

GB

SOMMAIRE

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	12 page
INSTRUCTIONS DE SECURITE	13 page
Avertissements et conseils	
INSTALLATION	14 page
Emplacement	
Branchement électrique	
Mise en service	
UTILISATION	15-16 page
Le thermostat	
Ouverture/fermeture du couvercle	
Le bandeau de commande	
Conservation	
Congélation	
Emballage et emplacement des denrées	
Capacité de congélation	
La serrure	
La plaque de séparation	
Les paniers	
NOS CONSEILS	17 page
Stockage	
Congélation	
Décongélation	
Accessoires	
ENTRETIEN	18 page
Dégivrage	
Nettoyage	
En cas de non-utilisation	
EN CAS D'ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT	19 page
Remplacement de l'ampoule	
CONDITIONS DE GARANTIE ET SERVICE	20-21page

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Références		ZKC 220A	ZKC 300A	ZKC 390A			
Volume (brut)	litres	221	299	378			
Volume (net)	litres	216	292	368			
Hauteur sans/avec rouleaux	cm	87,6/88,3	87,6/88,3	87,6/88,3			
Largeur	cm	105	132,5	160			
Profondeur	cm	66,5	66,5	66,5			
Poids	kg	52	59	68			
Consommation/24h	kWh	0,58	0,69	0,80			
Pouvoir de congélation	kg/24h	24	28	29			
Temps de remontée *)	heures	46	49	55			
Puissance absorbée	W	80	120	140			

CE cet appareil est conforme aux directives suivantes de la CCE:

- 73/23/CEE du 19. 02. 1973 - directive concernant la basse tension

- 89/336/CEE du 03. 05. 1989 (y compris la directive de modification 92/31/CCE) - directive concernant la compatibilité électromagnétique.

Appareil conforme à la directive CEE 87-308 relatif à la limitation des perturbations radio-électriques, et à la directive CEE 73-23 relatif à la sécurité électrique. Caractéristiques selon la norme ISO 5155. *) -18°C à -9°C

INSTRUCTIONS DE SECURITE

AVERTISSEMENTS ET CONSEILS

Ces avertissements sont donnés pour votre sécurité et pour celle d'autrui. Nous vous prions donc de bien vouloir les lire attentivement avant d'installer et d'utiliser le congélateur.

NB!

Il est très important que cette notice d'utilisation soit gardée avec l'appareil pour toute future consultation. Si ce congélateur devait être vendu ou transféré à une autre personne, assurez-vous que la notice d'utilisation suive l'appareil de façon à ce que l'utilisateur puisse être informé du fonctionnement de celui-ci et des avertissements relatifs.

- Ce congélateur est uniquement destiné à la congélation et à la conservation des aliments.
- Cet appareil a été conçu pour être utilisé par des adultes. Veillez donc à ce que les enfants n'y touchent pas ou qu'ils ne l'utilisent pas comme un jouet.
- Si l'installation électrique de votre habitation nécessite une modification pour le branchement de votre appareil, faites appel à un électricien qualifié.
- Il est dangereux de modifier ou d'essayer de modifier les caractéristiques de cet appareil.
- Assurez-vous que le congélateur n'est pas placé sur le câble d'alimentation.
- Un produit décongelé ne doit jamais être recongelé. Respectez scrupuleusement les règles de stockage. Voir "Nos Conseils".
- L'appareil se réchauffe sensiblement au niveau du condenseur et du compresseur. Veillez à ce que l'air circule librement autour du congélateur. Une ventilation insuffisante entraînerait un mauvais fonctionnement et des dommages sur l'appareil. Voir "Installation".
- N'essayez jamais d'enlever le givre avec un objet métallique, vous risqueriez d'endommager irréparablement l'évaporateur. N'employez pour cela que la spatule en plastique livrée avec l'appareil. De même, ne décollez jamais les bacs à glaçons avec un couteau ou tout autre objet tranchant. Voir "Entretien".
- Ne placez ni bouteilles ni boîtes de boissons gazeuses dans le congélateur, elles pourraient exploser et endommager l'appareil.
- Cet appareil est lourd. Faites attention lors de son déplacement.

- Certains congélateurs sont dotés d'une serrure constituant ainsi une sécurité enfant. Veillez à garder la clé hors de la portée des enfants.
- Si vous vous débarrassez de votre appareil, veillez à détruire le système de verrouillage, ceci afin d'éviter aux enfants de s'enfermer dans le congélateur et de mettre ainsi leur vie en danger.
- Ne consommez pas certains produits tels que les bâtonnets glacés dès leur sortie de l'appareil; la température très basse à laquelle ils se trouvent peut provoquer des brûlures.

FRIGORIGÈNE

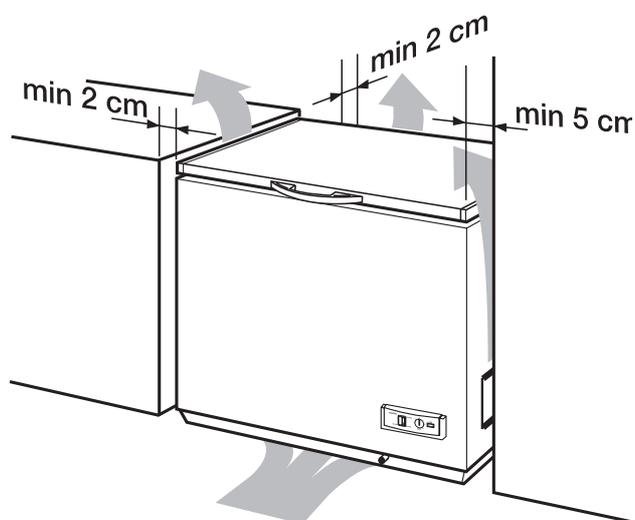
Le circuit frigorifique de l'appareil contient un frigorigène, l'isobutane (R600a), un gaz naturel peu polluant mais inflammable.

- Lors du transport et de l'installation de l'appareil, veiller à n'endommager aucune partie du circuit frigorifique.
- En cas d'endommagement du circuit frigorifique:
 - éviter impérativement les flammes ouvertes et les sources d'inflammation;
 - bien ventiler la pièce dans laquelle se trouve l'appareil.

INSTALLATION

EMPLACEMENT

- Placez l'appareil parfaitement d'aplomb sur une surface plane et solide. Si le sol présente des inégalités, prévoyez des cales pour le mettre de niveau.
- La pièce où se trouve l'appareil ne doit pas être humide. Veillez à ce que l'air circule librement tout autour de l'appareil.
- Pour le bon fonctionnement de votre appareil, la température ambiante du local doit être comprise entre + 16°C et + 32°C. Au delà de ces températures, ses performances peuvent s'en trouver diminuées.
- Ne placez pas l'appareil près d'une source de chaleur (radiateur, cheminée, rayons solaires intenses, etc...).
- Si l'appareil a été transporté couché, ne le branchez que 12 heures après l'avoir installé.

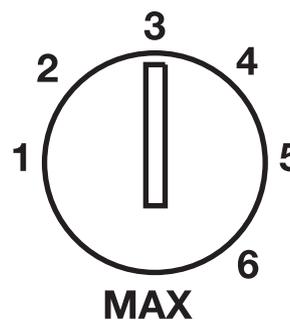


BRANCHEMENT ELECTRIQUE

- Votre appareil est prévu pour fonctionner sur un courant 230V monophasé.
- Utilisez pour le branchement électrique un socle de prise de courant de 10/16 A, comportant une borne de mise à la terre, laquelle sera obligatoirement raccordée conformément à la Norme NF C 15.100 et aux prescriptions de l'E.D.F.
- Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout incident ou accident provoqué par une mise à la terre inexistante ou défectueuse.

MISE EN SERVICE

- Avant de brancher votre congélateur, nettoyez soigneusement l'intérieur de la cuve. Voir "Entretien".
- Placez la manette du thermostat sur un repère moyen.



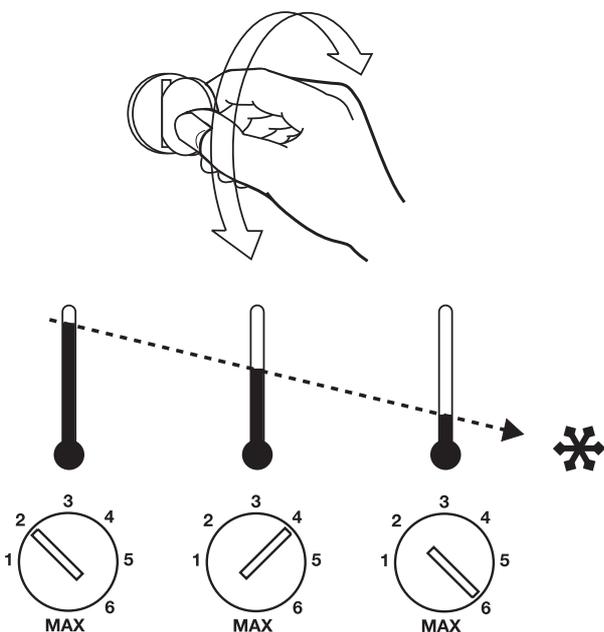
UTILISATION

LE THERMOSTAT

Le réglage de la température à l'intérieur de la cuve s'effectue à l'aide du thermostat. Manoeuvrez la manette à l'aide d'une pièce de monnaie. Tournez-la vers le repère "MAX" pour avoir plus de froid dans la cuve et vers le repère 1 pour avoir moins de froid.

Le bon réglage peut être défini en mesurant la température au centre de la cuve, au niveau du paquet supérieur (endroit où la température est la plus élevée).

La température doit être inférieure ou égale à -18°C.



OUVERTURE/FERMETURE DU COUVERCLE

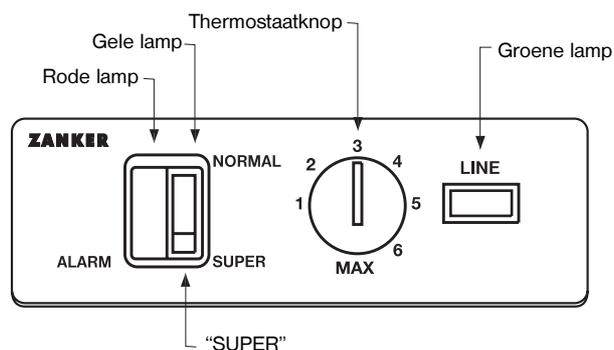
- Le couvercle est équipé d'un joint d'étanchéité qui empêche l'humidité de pénétrer dans la cuve et de nuire à la production de froid.
- Quand le couvercle est ouvert, l'air contenu dans la cuve devient légèrement plus chaud. Dès fermeture du couvercle, l'air se refroidit immédiatement. Cela peut conduire à la création d'un vide d'air. Le couvercle est alors difficile à ouvrir juste après que vous l'ayez refermé. C'est un phénomène tout à fait normal.
- Attendez quelques minutes et le couvercle s'ouvrira sans difficultés. Ne tirez jamais violemment sur la poignée.

LE BANDEAU DE COMMANDE

- Le voyant vert reste allumé tant que l'appareil est branché à la prise.
- Le voyant jaune s'allume quand la touche "Super" est enclenchée. Voir "Congélation".
- Le voyant rouge s'allume quand la température à l'intérieur de la cuve s'élève anormalement (alarme).

- L'alarme peut être due à :

- Une grande quantité de denrées fraîches introduites dans la cuve. Le voyant s'éteindra au bout d'un moment.
- Une ouverture trop fréquente du couvercle. Le voyant s'éteindra au bout d'un moment.
- Une défectuosité de l'appareil. Voir "En cas d'anomalie de fonctionnement".



CONSERVATION

Avant d'introduire les denrées congelées ou surgelées à la mise en service de l'appareil ou après un dégivrage complet:

- Placez la manette du thermostat sur un repère moyen.
- Attendez que le voyant rouge s'éteigne.

CONGELATION

Il est important que les produits introduits dans la cuve soient congelés rapidement, et que les denrées déjà entreposées soient réchauffées le moins possible pendant cette opération.

- Si vous devez congeler plus de 3-4 Kg de denrées:
 - Appuyez sur la touche "Super" (le voyant jaune s'allume). Le compresseur fonctionne alors en continu, permettant ainsi d'abaisser la température à l'intérieur de la cuve au niveau le plus bas. Appuyez sur la touche "Super" de 6 à 24 heures avant d'introduire les aliments frais dans la cuve, la durée étant fonction de la quantité de denrées à congeler.
 - Disposez les aliments à congeler au contact des parois du congélateur, la congélation sera plus rapide.
 - Laissez l'appareil en régime de congélation pendant 24 heures.
 - Au bout de ce laps de temps, appuyez de nouveau sur la touche "Super" (le voyant jaune s'éteint); le congélateur fonctionnera alors en régime de conservation. Si vous oubliez d'appuyer de nouveau sur la touche "Super", cela n'aura aucune incidence sur l'appareil lui-même, mais vous gaspillerez inutilement de l'énergie.

UTILISATION

EMBALLAGE ET EMPLACEMENT DES DENREES

- Les aliments doivent être froids avant d'être congelés (à température ambiante). N'introduisez jamais d'aliments encore chauds.
- Tous les produits à congeler devront être emballés. Les emballages devront être hermétiques.
- Placez les produits à congeler le plus en contact possible avec les parois et assurez-vous que les produits frais ne sont pas en contact avec des produits déjà congelés.
- Ne chargez jamais le congélateur à plus de 5 mm sous le bord de la cuve. Voir "Nos conseils".

CAPACITE DE CONGELATION

Le pouvoir de congélation de votre congélateur est indiqué sur la plaque signalétique située à l'intérieur du couvercle (kg/24 heures) ainsi qu'au chapitre "Caractéristiques techniques". Il correspond à la quantité maximale de denrées fraîches que vous pouvez congeler par 24 heures. N'excédez pas cette quantité. Si cela est le cas la durée de congélation devra être rallongée.

Remarque:

La totalité du pouvoir de congélation peut être utilisée occasionnellement pour congeler une grande quantité de denrées. Cependant, si cela est le cas plusieurs jours de suite, le pouvoir de congélation devra être réduit d'un tiers.

LA SERRURE

(Selon modèle) La serrure fonctionne comme indiqué sur les dessins. N'oubliez pas de tenir la clé hors de la portée des enfants.

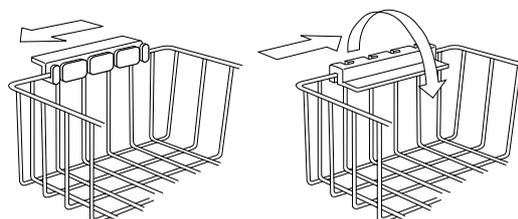
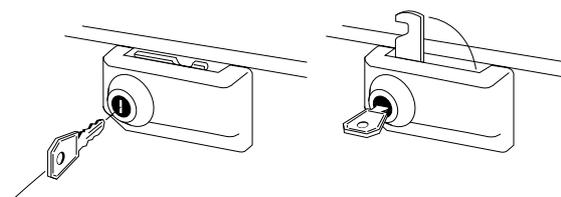
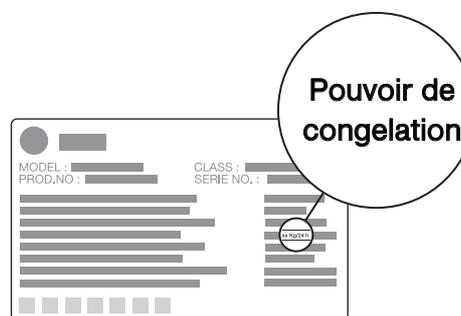
LA PLAQUE DE SEPARATION

Cette plaque peut être retirée et utilisée pour récupérer l'eau de dégivrage. Voir "Entretien".

LES PANIERS

Les paniers sont prévus pour le stockage des aliments congelés. Les poignées peuvent être placées de deux façons différentes, comme indiqué sur les dessins.

Selon la position des poignées, les paniers peuvent être soit posés en fond de cuve, soit accrochés aux parois.



NOS CONSEILS

STOCKAGE

- Les aliments congelés peuvent être stockés n'importe où dans la cuve. Cependant, ne chargez jamais le congélateur à plus de 5 mm sous le bord de la cuve.
- Quand vous achetez des produits surgelés ou congelés, assurez-vous que l'emballage est intact et qu'il ne présente aucune trace d'humidité, signe d'un début de décongélation.
- Prévoyez un minimum de temps pour leur transport du lieu d'achat à votre domicile et utilisez des sacs isothermes. Introduisez-les dans le congélateur sans tarder et veillez à respecter la durée de conservation indiquée par le fabricant.
- Ne placez ni bouteilles, ni boîtes de boissons gazeuses dans votre congélateur, elles pourraient exploser.

CONGELATION

- Congelez exclusivement des produits de première qualité, après les avoir nettoyés et préparés si nécessaire.
- Laissez les plats cuisinés refroidir avant de les congeler. Ils doivent être à température ambiante.
- Tous les produits à congeler devront être emballés. Suivant les besoins, vous utiliserez des sachets ou des feuilles de polyéthylène, ou d'aluminium "spécial congélation", des récipients en carton paraffiné ou en plastique, des barquettes d'aluminium. Ces emballages devront être hermétiques.
- Chaque paquet doit être proportionné à l'importance de la consommation familiale de manière à être utilisé en une seule fois. Des paquets de petites dimensions permettent d'obtenir une congélation rapide et uniforme.
- Rappelez-vous qu'un aliment décongelé ne doit jamais être recongelé, sauf un aliment cru qui aura été cuit entre-temps.
- Etiquetez chacune de vos préparations en portant la date de congélation, la nature du contenu, le poids ou le nombre de parts. Nous vous conseillons également de tenir une liste des denrées stockées dans votre appareil.

- Si l'opération de congélation dure trop longtemps, la qualité de la congélation sera moindre. C'est pourquoi nous vous conseillons de respecter le pouvoir de congélation de votre appareil qui est indiqué sur la plaquette signalétique.
- Si vous désirez congeler plusieurs jours de suite, la quantité maximum à congeler (kg/24 h) devra être réduite d'un tiers. Laissez le couvercle fermé pendant l'opération de congélation.

DECONGELATION

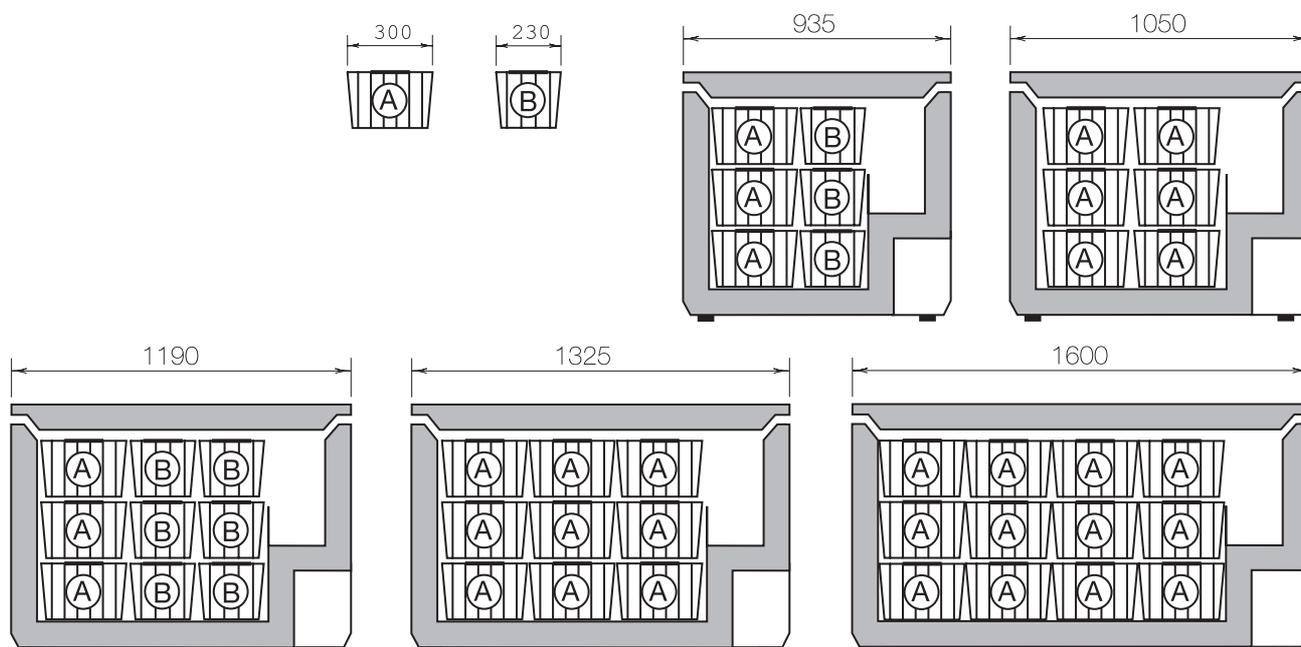
- Ne décongelez pas les aliments à l'air ambiant, ceci peut provoquer le développement de bactéries. Il est préférable de décongeler les grosses pièces ou les volailles dans le réfrigérateur. Ceci est également valable pour les aliments qui seront consommés tels quels (fruits, beurre par exemple).
- Les petites portions seront cuisinées dès leur sortie du congélateur. Beaucoup de plats prêts à cuire peuvent également être cuisinés sans décongélation préalable. Conformez-vous toujours aux préconisations données sur les emballages.
- Le pain et les pâtisseries devront être décongelés à four chaud.
- Les fours à micro-ondes peuvent être utilisés pour une décongélation rapide de la plupart des aliments. Respectez les conseils donnés dans la notice d'utilisation de ces fours.

ACCESSOIRES

La serrure et les paniers peuvent être achetés en tant qu'accessoires auprès de votre Distributeur.

Les dessins de cette page indiquent combien de paniers peuvent être disposés dans tous nos différents modèles de congélateur.

Mesurez la longueur de votre congélateur afin de trouver le dessin correspondant à votre appareil. Les chiffres inscrits au dessus de chaque figure donnent la longueur en millimètres.



ENTRETIEN

DEGIVRAGE

La formation de givre à l'intérieur de la cuve ne peut être évitée. Le givre se forme quand l'humidité contenue dans l'air vient en contact avec les surfaces froides du congélateur. C'est pourquoi le couvercle ne doit être soulevé qu'en cas de nécessité et ne doit jamais rester ouvert. Une mince couche de givre ne nuit pas au fonctionnement de l'appareil et peut être retirée à l'aide de la spatule livrée avec l'appareil.

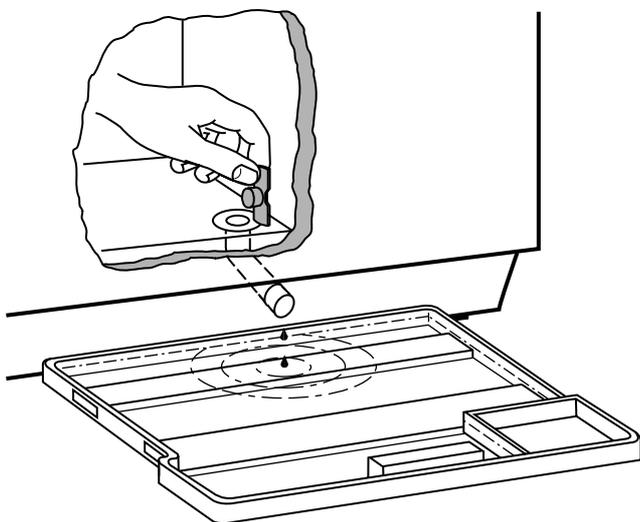
IMPORTANT!

N'utilisez en aucun cas de couteau ou tout autre objet tranchant pour gratter le givre.

Quand la couche de givre ou de glace dépasse 10 à 15 mm d'épaisseur, il est recommandé de procéder au dégivrage complet. Nous vous conseillons de faire cette opération quand l'appareil est peu chargé (ou vide).

- Débranchez l'appareil.
- Sortez les produits congelés et conservez-les dans un endroit frais en les enveloppant dans plusieurs feuilles de papier journal ou mieux dans des emballages isothermes.
- Maintenez le couvercle ouvert.
- Vous pouvez accélérer le dégivrage en plaçant dans le congélateur un ou plusieurs récipients contenant de l'eau chaude (non bouillante). Dans ce cas, fermez le couvercle.
- Ouvrez le couvercle au bout d'un certain temps et retirez la couche de glace avec précaution à l'aide de la spatule spéciale.

Ôtez le bouchon de la gouttière d'évacuation de l'eau et placez la plaque de séparation dessous pour récupérer l'eau de dégivrage (voir dessin ci-dessous).



N'essayez pas d'accélérer le dégivrage avec toute autre chose que de l'eau chaude; tout autre procédé risque d'endommager irrémédiablement le congélateur. Le dégivrage terminé, profitez de ce que le congélateur est vide pour effectuer le nettoyage de la cuve.

IMPORTANT!

N'oubliez pas de remettre le bouchon dans l'orifice d'écoulement de l'eau de dégivrage.

NETTOYAGE INTERIEUR

Débranchez l'appareil et retirez tous les accessoires contenus dans la cuve avant de procéder au nettoyage. Faites cette opération à l'occasion d'un dégivrage complet.

- Lavez la cuve et les divers accessoires avec une éponge ou un chiffon humide. Utilisez un détergent liquide doux et inodore (produit utilisé pour la vaisselle).
- Rincez et séchez soigneusement.

IMPORTANT!

N'utilisez jamais de produits abrasifs et caustiques, d'éponges métalliques ou avec grattoir car vous risqueriez d'endommager les parois de la cuve. Evitez également les produits très parfumés qui peuvent laisser une odeur persistante.

NETTOYAGE EXTERIEUR

- Lavez la carrosserie à l'eau tiède savonneuse, rincez et séchez.
- N'utilisez jamais de produits abrasifs ou caustiques.
- N'oubliez pas de nettoyer le joint du couvercle. Après chaque nettoyage et après l'avoir bien essuyé, frottez-le avec du talc non parfumé, cette précaution empêchera le joint de se replier lors de la fermeture du couvercle.

EN CAS DE NON-UTILISATION

- Débranchez l'appareil
- Retirez tous les produits congelés.
- Nettoyez le congélateur comme indiqué ci-dessus.
- Laissez le couvercle entrouvert.

EN CAS D'ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT

SI LE CONGELATEUR NE FONCTIONNE PAS NORMALEMENT

Consultez le tableau suivant avant d'appeler votre Service Après-Vente.

Anomalie	Situation	Cause possible	Que faire
Le congélateur ne fait pas assez de froid.	Le voyant vert est éteint.	Fiche mal enfoncée dans la prise.	Contrôlez ce point.
		Mauvais état du fusible.	Contrôlez le fusible au compteur.
		Coupure de courant.	Vérifiez qu'il ne s'agit pas d'une coupure interne.
	Les voyants vert et rouge sont allumés.	Introduction de produits frais dans le congélateur.	Attendez 2 heures.
		Couvercle ouvert trop longtemps.	Attendez 2 heures.
Le voyant vert est allumé, le voyant rouge est éteint.	Mauvais réglage du thermostat.	Réglez le thermostat sur un repère supérieur.	
	Formation importante de givre ou de glace.	Dégivrez l'appareil.	
Le congélateur fait trop de froid.	Le voyant jaune est allumé.	Touche "Super" enclenchée.	Faites ressortir cette touche.
	Le voyant jaune est éteint.	Mauvais réglage du thermostat.	Réglez le thermostat sur un repère inférieur.
Formation excessive de givre.	Le couvercle n'est pas complètement fermé.	Couvercle en contact avec les aliments congelés.	Disposez les aliments congelés de façon à ce que le couvercle ferme hermétiquement.
	Il y a beaucoup d'humidité dans le local.	Vapeur provenant d'un lave-linge, sèche-linge, etc...	Placez le congélateur dans une pièce non humide et suffisamment aérée.
	Les aliments sont mal emballés.	Humidité importante provenant des denrées congelées.	Emballer les aliments comme indiqué au paragraphe "Utilisation".

Si aucun des ces défauts n'est observé, il convient de consulter rapidement le Service-Après-Vente de votre vendeur.

N'essayez pas d'entreprendre d'autres démarches que celles indiquées dans le tableau. Une mauvaise intervention pourrait provoquer des dommages corporels ou matériels.

Il est tout à fait normal que la carrosserie de votre appareil soit parfois chaude. Ceci est dû à la chaleur émise par le système réfrigérant. Cet échauffement permet également d'éviter une génération d'humidité qui pourrait à la longue provoquer la formation de rouille à l'extérieur de l'appareil.

Si l'appareil est débranché brièvement, le compresseur peut ne pas démarrer immédiatement quand vous le branchez de nouveau à la prise. Ceci est normal.

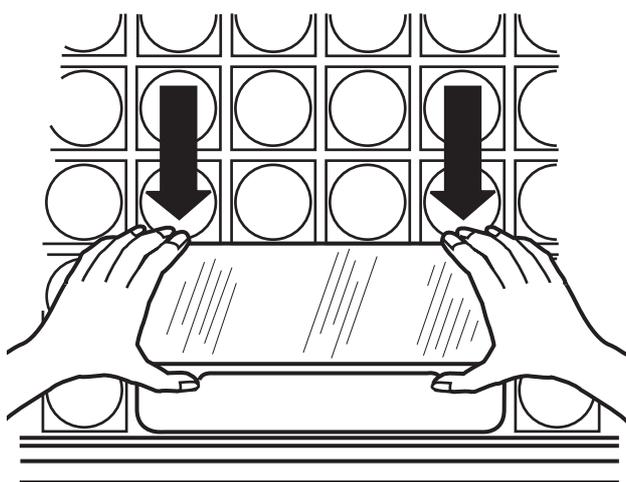
EN CAS DE COUPURE DE COURANT OU DE PANNE

Si l'arrêt de fonctionnement n'excède pas le temps de remontée en température donné au paragraphe "Caractéristiques techniques" de votre notice d'utilisation, il n'y a aucun risque d'altération des aliments congelés. Abstenez-vous cependant de soulever le couvercle (le temps de remontée en température peut être sensiblement diminué si l'appareil est peu garni). Au delà de ce délai, il est recommandé de surveiller l'aspect des aliments. Dès que vous constatez un début de décongélation, vous devez, soit consommer les aliments le plus rapidement possible, soit les recongeler après les avoir cuits s'il s'agit d'aliments crus.

REPLACEMENT DE L'AMPOULE

Avant de changer l'ampoule, débranchez l'appareil.

Retirez le cache transparent comme indiqué sur le dessin. Dévissez l'ampoule et remplacez-la par un modèle identique (15W max) disponible auprès de votre Service-Après-Vente ou dans le commerce. Branchez l'appareil.



CONDITIONS DE GARANTIE

AVIS IMPORTANT

Cet appareil a été conçu de manière à en garantir la sécurité. Des réparations inappropriées peuvent toutefois mettre cette sécurité en danger. Afin de ne pas compromettre la sécurité et pour prévenir tout dommage éventuel, il est recommandé de confier les réparations exclusivement aux personnes qui possèdent les qualifications professionnelles requises. Nous vous conseillons de faire exécuter les réparations et vérifications par votre vendeur ou par le SERVICE ELGROEP et de toujours exiger des pièces DISTRIPARTS d'origine.

Avant d'appeler un Service Après-Vente, indiquez-lui le modèle et le numéro de série de votre appareil. Ces indications figurent sur la plaque signalétique située à l'intérieur du couvercle.

Dans le souci d'une amélioration constante de nos produits, nous nous réservons le droit d'apporter toutes modifications liées à l'évolution technique.



NEDERLAND

ELGROEP SERVICE

Vennootsweg 1, postbus 120
NL-2400 AC Alphen a/d Rijn

Storingsmeldingen:

Tel.: (0172) 468 300
Fax.: (0172) 468 366

Onderdelenverkoop:

Tel.: (0172) 468 400
Fax.: (0172) 468 376

Waarborgvoorwaarden

Onze toestellen worden met de grootst mogelijke zorgvuldigheid geproduceerd. Desondanks kan het voorkomen dat er een defect optreedt. Onze klantendienst zal dit op verzoek herstellen, zowel binnen als buiten de waarborgtermijn. De levensduur van het toestel wordt daardoor niet negatief beïnvloed.

Onderstaande waarborgvoorwaarden zijn gestoeld op de EU Richtlijn 99/44/EG en het Burgerlijk Wetboek. De daaruit voortvloeiende rechten blijven onverlet.

Ook de waarborgverplichtingen van de verkoper naar de eindgebruiker blijven onaangetast.

Voor dit toestel verlenen wij waarborg volgens onderstaande voorwaarden:

1. Wij verhelpen kosteloos met inachtneming van de voorwaarden 2 tot en met 15 gebreken aan het toestel die zich openbaren binnen 24 maanden vanaf de datum van levering aan de eindgebruiker. Deze waarborgvoorwaarden zijn niet van toepassing in geval van professioneel of daarmee gelijk te stellen gebruik.
2. De waarborgprestatie houdt in dat het toestel kosteloos wordt teruggebracht in de toestand die het had voor het defect optrad. Gebrekkige onderdelen worden hersteld of vervangen. Kosteloos vervangen onderdelen worden ons eigendom.
3. Het gebrek moet terstond gemeld worden, om mogelijke verdere schade te voorkomen.
4. Voor een beroep op waarborg dient het aankoopbewijs met aankoop- en/of leveringsdatum te worden overlegd.
5. De waarborg heeft geen betrekking op schade aan kwetsbare onderdelen, zoals (vitrokeramisch) glas, kunststof, rubber, die ontstaan is door onzorgvuldig gebruik
6. De waarborg heeft geen betrekking op kleine afwijkingen van de gestelde kwaliteit die voor de waarde en deugdelijkheid van het toestel onbeduidend zijn.
7. De waarborg geldt evenmin voor schade veroorzaakt door:
 - chemische en elektrochemische inwerking van water,
 - abnormale milieuomstandigheden in het algemeen
 - voor het toestel oneigenlijke bedrijfsomstandigheden
 - contact met agressieve stoffen.
8. De waarborg heeft geen betrekking op gebreken door transportschade die buiten onze verantwoordelijkheid is ontstaan, niet vakkundige installatie of montage, verkeerd gebruik, gebrekkig onderhoud, of het niet in acht nemen van de gebruiks- of montageaanwijzingen.
9. Het recht op waarborg vervalt wanneer het defect werd veroorzaakt door herstelling of ingrepen door derden die niet bevoegd of niet deskundig zijn, of wanneer het toestel voorzien werd van toebehoren of onderdelen die niet origineel zijn en daardoor een defect veroorzaken.
10. Toestellen die gemakkelijk kunnen worden vervoerd dienen te worden overhandigd of gezonden naar onze klantendienst. Herstelling ter plaatse kan slechts worden gevraagd voor grote of ingebouwde toestellen.
11. Indien het toestel zodanig is ingebouwd, ondergebouwd, opgehangen of geplaatst dat de benodigde tijd voor het in- en uitbouwen samen meer dan 30 minuten bedraagt, dan worden de hierdoor ontstane extra kosten aan de gebruiker in rekening gebracht. Schade die ontstaat door abnormale in- of uitbouw komt ten laste van de gebruiker.
12. Indien binnen de waarborgperiode de herstelling van hetzelfde gebrek meermaals mislukt of de herstellingskosten disproportioneel zijn wordt in overleg met de gebruiker een gelijkwaardige vervanging geleverd. In geval van vervanging behouden we ons het recht voor om een vergoeding te rekenen naar rato van de verstreken gebruikperiode.
13. Herstelling onder waarborg heeft geen verlenging van de waarborgtermijn noch aanvang van een nieuwe waarborgtermijn tot gevolg.
14. Op herstellingen geven wij een waarborg van 12 maanden, uitsluitend op hetzelfde gebrek.
15. Verdere of andere rechten, in het bijzonder vergoeding van schade ontstaan buiten het toestel, zijn uitgesloten voor zover een aansprakelijkheid niet wettelijk is vastgelegd.

In geval van aansprakelijkheid zal een vergoeding de aankoopwaarde van het toestel niet overtreffen.

Deze waarborgvoorwaarden gelden voor in België gekochte en/of in gebruik zijnde toestellen. Indien een toestel naar het buitenland wordt gebracht dient de gebruiker na te gaan of het toestel voldoet aan de technische voorwaarden (o.a. spanning, frequentie, installatievoorschriften, gassoort, klimaatomstandigheden) in het betreffende land. Voor in het buitenland aangeschafte toestellen dient de gebruiker zich zelf te vergewissen van de bepalingen in België. Noodzakelijke of gewenste aanpassingen vallen niet onder de waarborg, en kunnen niet altijd worden aangebracht.

Ook na afloop van de waarborgtermijn staat onze klantendienst u ter beschikking.

Adres Klantendienst:

ELECTROLUX HOME PRODUCTS BELGIUM

Bergensesteeweg, 719

1502 LEMBEEK

Tél. 02.363.0444

DÉCLARATION DE CONDITIONS DE GARANTIE.

Nos appareils sont produits avec le plus grand soin. Malgré cela, un défaut peut toujours se présenter. Notre service clientèle

se chargera de réparer ceci sur demande, pendant ou après la période de garantie. La durée de vie de l'appareil n'en sera pas pour autant amputée.

La présente déclaration de conditions de garantie est basée sur la Directive de l'Union Européenne 99/44/CE et les dispositions du Code Civil. Les droits légaux dont le consommateur dispose au titre de cette législation ne peuvent être altérés par la présente déclaration de conditions de garantie.

Cette déclaration ne porte pas atteinte aux obligations de garantie du vendeur envers l'utilisateur final. L'appareil est garanti dans le cadre et dans le respect des conditions suivantes :

1. Compte tenu des dispositions stipulées aux paragraphes 2 à 15, nous remédierons sans frais à toute défectuosité qui se manifeste au cours de la période de 24 mois à compter de la date de livraison de l'appareil au premier consommateur final.

Ces conditions de garantie ne sont pas d'application en cas d'utilisation à des fins professionnelles ou de façon équivalente.

2. La prestation sous garantie implique que l'appareil est remis dans l'état qu'il avait avant que la défectuosité ne survienne. Les composants défectueux sont remplacés ou réparés. Les composants remplacés sans frais deviennent notre propriété.
3. Afin d'éviter des dommages plus sévères, la défectuosité doit immédiatement être portée à notre connaissance.
4. L'application de la garantie est soumise à la production par le consommateur des preuves d'achat avec la date d'achat et/ou la date de livraison.
5. La garantie n'interviendra pas si des dommages causés à des pièces délicates, telles que le verre (vitrocéramique), les matières synthétiques et le caoutchouc, résultent d'une mauvaise utilisation.
6. Il ne peut pas être fait appel à la garantie pour des anomalies bénignes qui n'affectent pas la valeur et la solidité générales de l'appareil.
7. L'obligation de garantie perd ses effets lorsque les défectuosités sont causées par :
 - une réaction chimique ou électrochimique provoquée par l'eau,
 - des conditions environnementales anormales en général,
 - des conditions de fonctionnement inadaptées,
 - un contact avec des produits agressifs.
8. La garantie ne s'applique pas pour les défectuosités, dues au transport, survenues en dehors de notre responsabilité. Celles causées par une installation ou un montage inadéquat, par un manque d'entretien, ou par le non-respect des indications de montage et d'utilisation, ne seront pas davantage couvertes par la garantie
9. Ne sont pas couvertes par la garantie, les défectuosités qui proviennent de réparations ou d'interventions pratiquées par des personnes non qualifiées ou incompetentes, ou qui ont pour cause l'adjonction d'accessoires ou de pièces de rechange non d'origine.
10. Les appareils aisément transportables doivent être délivrés ou envoyés au service clientèle. Les interventions à domicile ne peuvent s'entrevoir que pour des appareils volumineux ou pour des appareils encastrables.
11. Si des appareils sont encastrés, sous-encastrés, fixés ou suspendus de telle sorte que le retrait et la remise en place de ceux-ci dans leur niche d'encastrement prennent plus d'une demi-heure, les frais de prestation qui en découlent seront portés en compte. Les dommages connexes causés par ces opérations de retrait et de remise en place sont à charge de l'utilisateur.
12. Si au cours de la période de garantie, la réparation répétée d'une même défectuosité n'est pas concluante, ou si les frais de réparations sont jugés disproportionnés, le remplacement de l'appareil défectueux par un autre de même valeur peut être accompli en concertation avec le consommateur.

Dans ce cas nous nous réservons le droit de réclamer une participation financière calculée au prorata de la période d'utilisation écoulée.

-
13. La réparation sous garantie n'entraîne pas de prolongation de la période normale de garantie, ni le départ d'un nouveau cycle de garantie.
 14. Nous octroyons une garantie de douze mois sur les réparations, limitée à la même défectuosité.
 15. Hormis les cas où une responsabilité est imposée légalement, cette déclaration de conditions de garantie exclut toute indemnisation de dommages extérieurs à l'appareil dont le consommateur voudrait faire prévaloir les droits. Dans le cas d'une responsabilité reconnue légalement, la compensation n'excèdera pas la valeur d'achat de l'appareil.

Ces conditions de garantie sont valables uniquement pour des appareils achetés et utilisés en Belgique. Pour les appareils exportés, l'utilisateur doit d'abord s'assurer qu'ils satisfont aux conditions techniques (p. ex. : la tension, la fréquence, les prescriptions d'installation, le type de gaz, etc.) pour le pays concerné, et qu'ils supportent les conditions climatiques et environnementales locales. Pour les appareils achetés à l'étranger, l'utilisateur doit d'abord s'assurer qu'ils répondent bien aux qualifications requises en Belgique. Des adaptations indispensables ou souhaitées ne sont pas couvertes par la garantie et ne sont pas possibles dans tous les cas.

Le service clientèle se tient à votre disposition, également après expiration de la période de garantie.

Adresse de notre service clientèle :

ELECTROLUX HOME PRODUCTS BELGIUM

Bergensesteenweg, 719 1502 LEMBEEK

Tél. 02.3630444

GARANTIEBEDINGUNGEN

Unsere Geräte werden mit größter Sorgfalt hergestellt. Trotzdem kann es einmal zu einem Defekt kommen. Unser Kundendienst übernimmt auf Anfrage gerne die Reparatur, und zwar sowohl während des Garantiezeitraums als auch danach. So ist gewährleistet, dass ein Defekt nicht zu einer Verkürzung der Lebensdauer des Geräts führt.

Die vorliegenden Garantiebedingungen beruhen auf der Richtlinie der Europäischen Union 99/44/EG sowie den Bestimmungen des Bürgerlichen Gesetzbuches. Die dem Kunden aufgrund dieser Gesetze zustehenden Rechte können durch die vorliegenden Garantiebedingungen nicht geändert werden.

Diese Garantiebedingungen ziehen keine Einschränkung der Garantieverpflichtungen des Verkäufers gegenüber dem Endbenutzer nach sich. Die Garantie für das Gerät erfolgt im Rahmen und unter Beachtung folgender Bedingungen:

1. Bei Beachtung der in den Absätzen 2 bis 15 niedergelegten Bestimmungen beheben wir kostenlos jeden Defekt, der während eines Zeitraums von 24 Monaten ab dem Datum der Übergabe des Geräts an den ersten Endkunden auftritt.

Diese Garantiebedingungen gelten nicht im Falle einer Nutzung des Geräts zu gewerblichen oder vergleichbaren Zwecken.

2. Die Garantieleistung zielt auf eine Wiederherstellung des Gerätezustands vor dem Auftreten des Defekts ab. Die defekten Bestandteile werden ausgetauscht oder repariert. Kostenlos ausgetauschte Bestandteile gehen in unser Eigentum über.
3. Um schwereren Schäden vorzubeugen, müssen wir über den Defekt unverzüglich in Kenntnis gesetzt werden.
4. Bedingung für die Gewährung der Garantieleistung ist, dass der Kunde die Kaufbelege mit dem Kauf- und/oder Übergabedatum vorlegt.
5. Die Garantie greift nicht, wenn Schäden an empfindlichen Bestandteilen, wie z.B. Glas (Glaskeramik), Kunststoffen oder Gummi, auf unsachgemäßen Gebrauch zurückzuführen sind.
6. Eine Inanspruchnahme der Garantie ist nicht möglich bei kleinen Veränderungen ohne Auswirkungen auf Gesamtwert und -stabilität des Geräts.
7. Die Garantieverpflichtung erlischt, wenn der Defekt auf eine der folgenden Ursachen zurückzuführen ist:
 - eine chemische oder elektrochemische Reaktion infolge von Wassereinwirkung,
 - allgemein anomale Umweltbedingungen,
 - unsachgemäße Betriebsbedingungen,
 - Kontakt mit aggressiven Substanzen.
8. Die Garantie erstreckt sich nicht auf außerhalb unseres Verantwortungsbereichs auftretende Transportschäden. Auch Schäden infolge unsachgemäßer Aufstellung oder Installation, mangelnder Wartung, oder Nicht-Beachtung der Aufstellungs- und Installationshinweise sind durch die Garantie nicht gedeckt.
9. Durch die Garantie nicht gedeckt sind ferner Defekte infolge von Reparaturen oder Eingriffen durch nicht-qualifizierte oder nicht-kompetente Personen, oder infolge des Einbaus von nicht-originalen Zubehör- oder Ersatzteilen.
10. Leicht zu transportierende Geräte müssen beim Kundendienst abgegeben bzw. dorthin geschickt werden. Heimkundendienst kommt nur bei großen Geräten oder bei Einbaugeräten in Frage.
11. Bei Einbau- oder Unterbaugeräten sowie bei Geräten, die derart befestigt oder aufgehängt sind, dass für den Aus- und Wiedereinbau in die betreffende Einbaunische mehr als eine halbe Stunde erforderlich ist, werden die anfallenden Zusatzleistungen in Rechnung gestellt. Etwaige Schäden infolge derartiger Aus- und Wiedereinbauarbeiten gehen zu Lasten des Kunden.
12. Wenn während des Garantiezeitraums eine wiederholte Reparatur ein und desselben Defekts zu keinem befriedigenden Ergebnis führt, oder bei unverhältnismäßig hohen Reparaturkosten kann, in Abstimmung mit dem Kunden, ein Austausch des defekten Geräts durch ein gleichwertiges anderes erfolgen.

In diesem Fall behalten wir uns das Recht vor, vom Kunden eine finanzielle Beteiligung zu verlangen, die anteilig zum verstrichenen Nutzungszeitraum berechnet wird.
13. Eine Reparatur im Rahmen der Garantie zieht weder eine Verlängerung des normalen Garantiezeitraums noch den Beginn eines neuen Garantiezyklus nach sich.

14. Auf Reparaturen gewähren wir eine Garantie von 12 Monaten, unter Beschränkung auf das Wiederauftreten desselben Defekts.

15. Mit Ausnahme der Fälle, in denen eine Haftung gesetzlich vorgeschrieben ist, wird durch die vorliegenden Garantiebedingungen jede durch den Kunden u.U. geforderte Entschädigung für über das Gerät hinausgehende Schäden ausgeschlossen. Im Falle der gesetzlich niedergelegten Haftung erfolgt maximal eine Entschädigung in Höhe des Kaufpreises des Geräts.

Diese Garantiebedingungen gelten ausschließlich für in Belgien gekaufte und benutzte Geräte. Bei Geräten, die exportiert werden, muss sich der Kunde zunächst vergewissern, dass sämtliche technischen Vorgaben (z.B. Netzspannung und -frequenz, Anschlussvorschriften, Gasart usw.) für das betreffende Land erfüllt sind und dass das Gerät sich für die Klima- und Umweltbedingungen vor Ort eignet. Bei im Ausland gekauften Geräten muss der Kunde sich zunächst vergewissern, dass sie die Vorschriften und Anforderungen für Belgien erfüllen. Etwaige erforderliche oder gewünschte Änderungen sind durch die Garantie nicht abgedeckt und sind nicht in allen Fällen möglich.

Der Kundendienst steht auch nach Ablauf des Garantiezeitraums jederzeit gerne zu Ihrer Verfügung.

Adresse unseres Kundendiensts:

ELECTROLUX HOME PRODUCTS BELGIUM
Bergensesteenweg, 719 - B-1502 LEMBEEK
Tel. 02.3630444

DECLARATION OF GUARANTEE TERMS

Our appliances are produced with the greatest of care. However, a defect may still occur. Our consumer services department will repair this upon request, either during or after the guarantee period. The service life of the appliance will not, however, be reduced as a result.

This declaration of guarantee terms is based on European Union Directive 99/44/EC and the provisions of the Civil Code. The statutory rights that the consumer has under this legislation are not affected by this declaration of guarantee terms.

This declaration does not affect the vendor's statutory warranty to the end user. The appliance is guaranteed within the context of and in adherence with the following terms:

- 1 In accordance with provisions laid down in paragraphs 2 to 15, we will remedy free of charge any defect that occurs within 24 months from the date the appliance is delivered to the first end user.

These guarantee terms do not apply in the event of use for professional or equivalent purposes.

2. Performing the guarantee means that the appliance is returned to the condition it was in before the defect occurred. Defective parts are replaced or repaired. Parts replaced free of charge become our property.
3. So as to avoid more severe damage, the defect must be brought to our attention immediately.
4. Applying the guarantee is subject to the consumer providing proof of purchase showing the purchase and/or delivery date.
5. The guarantee will not apply if damage caused to delicate parts, such as glass (vitreous ceramic), synthetic materials and rubber, is the result of inappropriate use.
6. The guarantee cannot be called on for minor faults that do not affect the value or the overall reliability of the appliance.
7. The statutory warranty does not apply when defects are caused by:
 - a chemical or electrochemical reaction caused by water,
 - abnormal environmental conditions in general,
 - unsuitable operating conditions,
 - contact with harsh substances.
8. The guarantee does not apply to defects due to transport which have occurred outside of our responsibility. Nor will the guarantee cover those caused by inadequate installation or assembly, lack of maintenance or failure to respect the assembly instructions or directions for use.
9. Defects that result from repairs or measures carried out by people who are not qualified or expert or defects that result from the addition of non-original accessories or spare parts are not covered by the guarantee.
10. Appliances that are easy to transport may be delivered or sent to the consumer services department. Home repairs are only anticipated for bulky appliances or built-in appliances.
11. If the appliances are built-in, built-under, fixed or suspended in such a way that removing and replacing them in the place where they are fitted takes more than half an hour, the costs that result therefrom will be charged for. Connected damage caused by these removal and replacement operations will be the responsibility of the user.
12. If, during the guarantee period, repairing the same defect repeatedly is not conclusive, or if the repair costs are considered disproportionate, in agreement with the consumer, the defective appliance may be replaced with another appliance of the same value.

In this event, we reserve the right to ask for a financial contribution calculated according to the length of time it has been used.
13. A repair under guarantee does not mean that the normal guarantee period will be extended nor that a new guarantee period begins.
14. We give a twelve month guarantee for repairs, limited to the same defect.

15. Except in the event where liability is legally imposed, this declaration of guarantee terms excludes any compensation for damage outside the appliance for which the consumer wishes to assert his rights. In the event of legally admitted liability, compensation will not exceed the purchase price paid for the appliance.

These guarantee terms are only valid for appliances purchased and used in Belgium. For exported appliances, the user must first make sure that they satisfy the technical conditions (e.g.: voltage, frequency, installation instructions, type of gas, etc.) for the country concerned and that they can withstand the local climatic and environmental conditions. For appliances purchased abroad, the user must first ensure that they meet the qualifications required in Belgium. Non-essential or requested adjustments are not covered by the guarantee and are not possible in all cases.

Our consumer services department is always at your disposal, even after the guarantee period has expired.

Address for our consumer services department:

ELECTROLUX HOME PRODUCTS BELGIUM
Bergensesteenweg, 719 - 1502 LEMBEEK
Tel. 02.3630444

